

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : [@LaboGSRL](https://twitter.com/LaboGSRL)

Courriel : [gsrl@cnrs.fr](mailto:gsrl@cnrs.fr)

Documentation, communication et valorisation :

Antoine Vermande 33 (0)1 88 12 17 98

33 (0)6 22 29 88 61

---

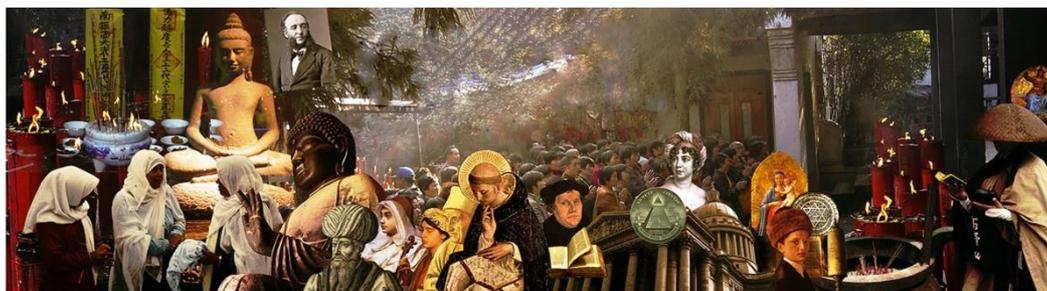
Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

*Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>*

*Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>*



## Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

## **#Appel à doctorant : « Festival de cinéma IDA 2022 »**

**Institut des Amériques**

**Date limite : 1er avril 2021**

L'Institut des Amériques organise un festival de cinéma sur le documentaire engagé en mars 2022. Au-delà de la dénonciation des fléaux contemporains, les films choisis proposeront également des chemins de résilience. Leurs thématiques pourront être les suivantes: écologie, violences faites aux femmes, conflits armés, racismes, accès à la culture, etc.

Ce festival se déroulera en mars 2022 au cinéma le Studio à Aubervilliers. Il proposera, outre un atelier destiné aux enseignants du secondaire et des projections destinée à un public scolaire, accompagnées d'interventions de professionnels (réalisateurs, producteurs, scénaristes, etc) et des présentations des documentaires par des spécialistes de cinéma ou de la question évoquée.

L'IdA souhaite mettre en place un jury composé d'une dizaine de doctorantes et de doctorants et de trois enseignants chercheurs afin de remettre un Prix de l'IdA au meilleur documentaire. Les doctorantes et doctorants qui feront partie de ce jury s'engageront à voir les films en salle lors des projections organisées au Cinéma le Studio. Ils formeront également un Comité d'organisation qui aidera au montage du festival et à sa logistique et pourront être sollicités pour réaliser des interviews des réalisateurs et des différents intervenants.

Afin de constituer ce jury, il est demandé aux personnes intéressées d'envoyer un CV et une lettre de motivation aux adresses suivantes:

[idaappels@gmail.com](mailto:idaappels@gmail.com) et [international.idameriques@gmail.com](mailto:international.idameriques@gmail.com)

**Les documents devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> avril 2021**

Pour en savoir plus sur le festival consultez le blog du Festival 2019: <https://cinema.institutdesameriques.fr/>

(Source : <https://rediceisal.hypotheses.org/40912>)

---

## **#Appel à communications : Webinaire « Francophonie »**

**Institut porteur**

**Date limite 15 mai 2021**

Chèr(e)s collègues,

J'ai plaisir à vous annoncer que l'appel à communication du webinaire "Francophonie", qui se déroulera du 20 au 24 Septembre 2021, vient d'être publié sur le site de l'Association des Jeunes Chercheurs Comparatistes (<https://ctjc.wordpress.com/2020/12/19/559/>). Les propositions doivent être transmises avant le 15 mai 2021 à l'adresse suivante : [ajcc.ctjc2@gmail.com](mailto:ajcc.ctjc2@gmail.com)

**Axes suggérés (non exhaustifs) :**

- Histoire, état des lieux et/ou avenir de la langue française
- Francophonie et littérature en langue française
- Diversité culturelle dans l'espace francophone
- Francophonie et ses institutions
- Francophonie dans le monde académique
- Didactique et dialectique du Français
- Comparaison et typologie des acteurs du monde francophone (pays, peuples, cultures, gouvernements, normes juridiques, dialectes, régionalismes, etc.)

Veillez noter que les propositions acceptées seront retenues en vue du numéro thématique des *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs* qui fera suite au webinaire, et donneront lieu à des articles soumis à la révision par les pairs.

N'hésitez pas à faire circuler cet appel sur vos réseaux,

Bien cordialement,

(source : Jérémie Filet)

---

## **#Bourse : Prix de Thèse 2021 de Société des Études Juives**

### **Société des Études Juives**

**Date limite : 31 juillet 2021**

Chères collègues, chers collègues,

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Société des Études Juives organise le **Prix de Thèse 2021**. Sous la présidence d'Alessandro Guetta, un jury sera réuni pour désigner le lauréat ou la lauréate.

Ce prix est destiné à récompenser **la meilleure thèse en langue française dans le domaine des études juives**. Les thèses soumises au jury doivent avoir été **soutenues entre le 1er mai 2018 et le 30 juin 2021**.

Nous demandons aux candidat(e)s de bien vouloir nous faire parvenir :

- un exemplaire de leur thèse au format pdf ;
- le rapport du jury (dans le cas des thèses soutenues en juin, le rapport peut être envoyé jusqu'au 31 juillet 2021) ;
- un CV.

Ces documents doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante :

[societedesetudesjuives@gmail.com](mailto:societedesetudesjuives@gmail.com)

Le prix sera annoncé à la rentrée universitaire 2021. Il sera remis durant le Congrès de la SEJ organisé à Paris les 12, 13 et 14 décembre 2021.

Bien cordialement,

Les membres du bureau de la SEJ

Jean Baumgarten, Alexandre Cerveux, Mathias Dreyfuss, Judith Kogel, David Lemler, Pierre Savy, Claire Soussen

(Source : Joëlle Allouche)

---

## **#Contrat post-doctoral : Post-doctorat sur l'histoire du groupe Bayard Presse**

**Université de Bordeaux  
LACES**

**Date limite 10 avril 2021**

**Intitulé :** Post-doctorat sur l'histoire du groupe Bayard Presse

**Résumé du poste :** Le post-doctorant ou la post-doctorante contribuera à la réalisation d'un projet de recherche « Histoire des 150 ans de Bayard » financé par le groupe Bayard et porté par le LACES de l'Université de Bordeaux.

### **Localisation géographique et rattachement institutionnel :**

Le post-doctorant ou la post-doctorante recruté(e) à partir du **1 er mai 2021**, pour un contrat de **12 mois**, mènera ses activités principalement en région parisienne. Il sera scientifiquement rattaché au LACES EA7437 de l'Université de Bordeaux et administrativement embauché par l'ADERA, filiale de l'Université de Bordeaux. Il travaillera sous la direction de Charles Mercier (porteur du projet et coordinateur scientifique du projet) et de Yann Raison du Cleuziou (co-coordonnateur scientifique du projet), et sera amené à coopérer avec le secrétaire général du projet, Benoît de Sagazan (Bayard Presse).

### **Profil :**

Le candidat ou la candidate sélectionné(e) devra être titulaire d'un doctorat en histoire, en archivistique, ou dans une autre science humaine et sociale, **depuis moins de trois ans**.

Les compétences suivantes seront valorisées dans l'examen des candidatures :

- Connaissance approfondie de l'histoire du catholicisme (fin XIXe -XXIe siècles)
- Connaissance de l'histoire de l'entreprise et de l'histoire de l'édition ou de la presse (fin XIXe - XXIe siècles)

- Expérience en matière de dépouillement de fonds d'archives des XIXe , XXe et XXIe siècles, notamment dans le champ religieux ou dans le champ de l'entreprise
- Expérience en matière de collecte de témoignages oraux et/ou de campagnes d'archives orales
- Utilisation des logiciels de traitement bibliographique en ligne
- Capacité d'autonomie et d'organisation
- Capacité à coopérer autour d'un projet collectif

**Missions :**

- Participation à l'organisation d'une campagne d'archives orales auprès de salariés de Bayard et de protagonistes du monde de la presse et de l'édition : repérage des témoins, entretiens, rédaction de descriptifs
- Participation à la production de l'inventaire raisonné des archives relatives à l'histoire du groupe (c'est-à-dire établissement d'un inventaire permettant de connaître l'intérêt des fonds)
- Participation au dépouillement d'une partie des sources et à la rédaction du livre collectif (prise en charge d'une ou de plusieurs contributions)
- Structuration, coordination, enrichissement et harmonisation d'une bibliographie collaborative via zotero ou via un autre logiciel de traitement de données bibliographiques. Production d'une bibliographie raisonnée.

***Environnement de travail***

**Type de contrat :** contrat temporaire (un an)

**Statut :** temps plein

**Employeur :** ADERA, filiale de l'Université de Bordeaux.

**Description de l'unité de recherche :** Composé de trois équipes internes fédérées autour de trois axes fortement structurants (Action publique ; Diversité(s), Cultures, Sociétés ; Intervention / Professions) et d'un réseau interdisciplinaire et international de recherche (R2I), le **LACES EA 7437** occupe une place très visible, tant au niveau régional qu'aux niveaux national et international, dans le domaine de l'analyse des politiques publiques et des dispositifs d'intervention, de prévention, de professionnalisation et d'inclusion culturelle et sociale. Le LACES compte 46 enseignants-chercheurs (12 professeurs des universités et 34 maîtres de conférence), 19 membres associés et 45 doctorants.

**Adresse :** Université de Bordeaux, 3 ter place de la Victoire, 33076 Bordeaux Cedex, France

***Modalités de candidature***

**Date de prise de poste envisagée :** 1<sup>er</sup> mai 2021

**Fin des candidatures :** 10 avril 2021

**Contact :** CV, rapport de thèse et lettre de motivation à envoyer au plus vite à l'adresse [projet.bayard@u-bordeaux.fr](mailto:projet.bayard@u-bordeaux.fr)

Pour tout renseignement, contacter Charles Mercier ([charles.mercier@u-bordeaux.fr](mailto:charles.mercier@u-bordeaux.fr)) ou Yann Raison du Cleuziou ([yann.raison-du-cleuziou@u-bordeaux.fr](mailto:yann.raison-du-cleuziou@u-bordeaux.fr))

## **#Appel à communication : « Mémoires honteuses. Les chrétiens européens face à leurs passés embarrassants (du Moyen Âge à nos jours) »**

**TEMOS / Université du Mans**

**Date limite : 16 avril 2021**

Les mémoires collectives semblent se focaliser avant tout sur des événements perçus de manière positive par les groupes porteurs de mémoire, en particulier dans le cadre des communautés chrétiennes. Témoinant de l'accomplissement d'un plan providentiel ou de la fidélité de croyants envers Dieu en dépit des difficultés, les faits mémorisés sont généralement honorables. Pour autant, certains actes commis par des chrétiens peuvent embarrasser leurs coreligionnaires des années ou des siècles plus tard. Cette journée d'étude, centrée sur le christianisme en Europe (et ses prolongements coloniaux), vise à explorer ces mémoires honteuses dans la longue durée, du Moyen Âge à nos jours.

*Journée organisée avec le soutien de TEMOS et de Le Mans Université*

### **Argumentaire**

Les mémoires collectives semblent se focaliser avant tout sur des événements perçus de manière positive par les groupes porteurs de mémoire, en particulier dans le cadre des communautés chrétiennes. Témoinant de l'accomplissement d'un plan providentiel ou de la fidélité de croyants envers Dieu en dépit des difficultés, les faits mémorisés sont généralement honorables. Pour autant, certains actes commis par des chrétiens peuvent embarrasser leurs coreligionnaires des années ou des siècles plus tard comme la Saint-Barthélemy, dénoncée en 2015 par le pape François<sup>1</sup>, plus de quatre siècles après la célébration de la tuerie par Grégoire XIII. Les regards portés sur les actes des pères dans la foi peuvent aussi varier à une même époque selon les groupes sociaux comme l'a montré Philippe Joutard<sup>2</sup>. La honte vis-à-vis d'épisodes du passé est donc bien un phénomène historique, aux origines variées et ressenti différemment dans le temps et en fonction des acteurs.

Cette émotion suscitée par un fait jugé déshonorant est d'abord individuelle mais peut aussi, à l'instar de la mémoire<sup>3</sup>, être étudiée à l'échelle d'un groupe lorsqu'elle est largement partagée. Les hontes collectives ressenties face à des épisodes encombrants des passés communautaires peuvent ne laisser que de faibles traces, ce qui complexifie leur étude et explique qu'elles soient, dans l'ensemble, restées à l'écart de la recherche. Cette journée d'étude, centrée sur le christianisme en Europe (et ses prolongements coloniaux), vise à les explorer dans la longue durée, du Moyen Âge à nos jours.

### **Axes thématiques**

Les propositions de communication pourront s'inscrire dans les axes suivants (qui ne sont pas exclusifs).

#### **1. Approcher les mémoires honteuses**

L'importance de l'oubli, des omissions ou des tabous qui entourent les faits embarrassants du passé pose la question des sources et des méthodes appropriées pour accéder aux mémoires honteuses depuis le Moyen Âge. Les communications pourront mettre en valeur la diversité des approches possibles selon les époques auxquelles les mémoires sont étudiées.

## 2. Les faits honteux et les acteurs

À côté des violences commises par des coreligionnaires du passé (guerres, massacres, conversions forcées...), d'autres faits peuvent susciter la honte, comme l'abandon de la foi, voire la naïveté face à des violences subies. Par ailleurs, qui a commis des faits honteux et qui a honte ? L'opprobre est-il jeté sur une partie seulement de la communauté religieuse ? L'expression de la honte est-elle un moyen de distinction sociale ?

## 3. Face aux passés honteux

On réfléchira aux moyens déployés en vue de perpétuer l'oubli et à la rhétorique mise en œuvre pour arranger les faits à l'avantage des porteurs de mémoire. Les contributions pourront également examiner les demandes de pardon et leurs effets à différentes échelles : la reconnaissance des faits du passé par des représentants de deux confessions permet-elle d'améliorer la coexistence interconfessionnelle ?

### Modalités de contribution

Les propositions (un titre et un **résumé de 300 mots au maximum**), accompagnées d'un bref CV, doivent être envoyées à Laurent Ropp ([laurent.ropp@univ-lemans.fr](mailto:laurent.ropp@univ-lemans.fr))

**au plus tard le 16 avril 2021 .**

### Organisation

- Laurent Ropp, doctorant en histoire moderne et contemporaine, Le Mans Université, TEMOS (UMR 9016 CNRS)

### Comité de sélection des propositions

- Céline Borello, professeure d'histoire moderne, Le Mans Université, TEMOS (UMR 9016 CNRS)
- Laurent Ropp, doctorant en histoire moderne et contemporaine, Le Mans Université, TEMOS (UMR 9016 CNRS)

### Notes

<sup>1</sup> Sébastien Maillard, « Œcuménisme : pour le jubilé, le pape demande pardon aux autres chrétiens », *La Croix*, 26 janvier 2016. URL : <https://www.la-croix.com/Religion/Pape/Oecumenisme-pour-jubile-pape-demande-pardon-autres-chretiens-2016-01-26-1200735344>.

<sup>2</sup> Philippe Joutard, *La légende des camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, p. 91-97.

<sup>3</sup> Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015 [2013], p. 13-14.

(« Mémoires honteuses », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le mercredi 03 février 2021, <https://calenda.org/836536>)

## # Appel à contributions : « Complicité(s) »

Revue *Terrain*

Date limite 15 avril 2021

Les figures de la complicité semblent occuper une bonne part de nos imaginaires politiques et moraux contemporains, depuis les accusations de complicité avec des formes de domination envisagées comme systémiques (économiques, genrées ou raciales pour ne citer que les plus communes) jusqu'aux suspicions de collusions avec des minorités jugées menaçantes. L'accusation ou la suspicion de complicité peut toucher des êtres qui se tiennent à distance des faits considérés ou incriminés. La figure du complice peut ainsi être celle d'un facilitateur œuvrant en arrière-plan. Alors, ne faisant rien ou œuvrant de loin, sommes-nous tous complices de quelqu'un ou de quelque chose ?

Derrière son intuitivité apparente – l'assignation ne relève d'aucune compétence spécifique –, la notion de complicité est éminemment complexe. Elle est le résultat d'un travail interprétatif et de procédures d'imputation de responsabilités (Puccio-Den 2017). Juger de l'implication dans un acte est une opération qui suppose à la fois des représentations de la personne, des théories de l'action et la possibilité d'établir la différence entre un « rien » et le « début de quelque chose » (Kiesow 2017). En cela, la notion de complicité se décline suivant les conceptions locales de la personne et de la responsabilité, les formes de l'appartenance, les conceptions ontologiques de la capacité d'agir des êtres (dieux, esprits, éléments dits naturels, etc.), tout en les mettant en mouvement. Si, en droit, la notion de complicité engage nécessairement la conscience des conséquences de l'acte – qu'il demeure malaisé d'établir avec certitude – le jugement de complicité dans le reste du monde social, dans ce qui relève des opérations de jugement moral, ne s'arrête pas à de telles considérations. La complicité peut ainsi être invoquée en raison d'une appartenance commune à un statut, à une position dans un rapport de production ou dans un appareil bureaucratique, à une catégorie professionnelle ou ethno-raciale, ou encore à un réseau de parenté. C'est donc la diversité des manières d'être complice ou accusé de complicité que ce dossier propose d'explorer, sans se limiter pour autant, bien au contraire, à la seule logique d'imputation, la complicité se caractérisant avant tout comme une zone trouble qu'il est nécessaire d'interroger : elle est porteuse d'une ambivalence fondamentale, étant à la fois une notion négative, quand elle désigne la responsabilité partagée d'un méfait, et une notion positive, quand elle décrit la connivence – ou lorsqu'elle la dévoile quand celle-ci est cachée.

Engageant des catégories de la confiance et de la méfiance, de la responsabilité du mal ou de l'injustice, la complicité apparaît en tout cas comme une catégorie éminemment politique et morale. En ce sens, nous suggérons de l'étudier, et les catégories vernaculaires afférentes, pour interroger des situations jugées politiquement ou moralement « impures », et de décrire l'inconfort et le comportement éthique qui en résulte chez ceux suspectés ou accusés de complicité (Wright 2018). D'une certaine manière, il en va de l'accusation de complicité comme de la souillure (Douglas 1967), elle donne lieu à des stratégies d'évitement qui peuvent déterminer le comportement quotidien, ou à des pratiques sociales de purification ou d'expiation visant à se dédouaner face à un public, soit-il réel, imaginaire ou absent.

La complicité implique en effet une activité de représentation et de présentation de soi vis-à-vis d'un public. À ce titre, elle peut être feinte ou performée par intérêt. Se sachant soi-même complice, se suspectant de l'être, ou refusant corps et âme d'être considéré comme tel, l'individu concerné

peut par ailleurs préférer ignorer les éléments qui l'incriminent ou se distancier de soi-même pour éviter de porter le fardeau de la responsabilité (Goffman 1973), spectre de ce que Hannah Arendt (1963) dénonçait comme une « absence de pensée ».

Plusieurs terrains pourront faire l'objet d'articles. Outre les terrains de la justice et les ethnographies de réseaux délinquants ou criminels auxquels on pense immédiatement, les auteurs pourront, par exemple, aborder le cas d'individus ou de populations vivant une double appartenance, évoluant entre des mondes ou des catégories sociales considérés comme antagonistes. Ils pourront aussi s'intéresser aux traqueurs de connivences suspectes, reprenant à leur compte la rhétorique conspirationniste. On pourra aussi s'intéresser aux populations accusées de complicité (ou de collaboration) suite aux violences de masse (attentats terroristes, guerres, etc.), ne serait-ce que par leur silence, ou parce qu'elles ne s'associent pas à la dénonciation de l'acte et ne se dissocient pas de qui en est déclaré responsable. Elles sont ainsi considérées comme une menace ou un péril pour l'ordre social. La figure du complice n'est alors jamais très loin de celle du traître, visage de l'infidélité politique.

Les questions suivantes animeront les réflexions :

- Comment les sujets gèrent-ils ou négocient-ils la suspicion ou l'accusation de complicité ? Comment décrivent-ils leur expérience de l'ambivalence de leur position dans les situations dans lesquelles ils sont ainsi engagés ? Comment gèrent-ils le stigmatisme ?
- Quels sont les insignes, marqueurs ou signaux de complicité et comment en viennent-ils à être conçus comme tels dans différents types de droits, ou en dehors du domaine du droit ?
- Comment la complicité est-elle mise en scène, simulée ou au contraire dissimulée ?
- Comment les suspicions tacites de complicité deviennent-elles publiques, donnant parfois lieu à une théâtralité de l'accusation de complicité, et quelles en sont les conséquences sur les liens sociaux ?
- Est-il des pratiques ou des rites qui permettent de s'absoudre de la complicité ?

Les accusations de complicités qui touchent les anthropologues, depuis la collusion coloniale jusqu'à l'islamogauchisme, ont fait de la complicité comme méthode sur le terrain, avec ses conséquences éthiques et politiques en termes de distanciation et d'engagement, un thème déjà bien familier de la littérature anthropologique (Marcus 1997 ; Probyn-Rapsey 2007 ; Sedgwick 2017 ; Gilbert 2018 ; Trundle 2018). Les contributions pourront aussi aborder la manière dont les ethnologues gèrent la suspicion de complicité qui peut rejaillir sur eux, sur leur terrain et par la suite, dans la vie publique de l'ethnographie, quand leurs enquêtes les amènent dans des situations troubles en termes éthiques ou politiques.

Outre des articles académiques (8 000 mots), le numéro comptera des portfolios conçus comme de courts essais construits sur un corpus d'images. Des récits courts (4 000 mots) enfin, prenant la forme de vignettes descriptives, rendront compte d'événements documentés dans des archives ou directement observés dans le cadre d'un terrain ethnographique.

Les propositions de contributions devront être envoyées sous forme d'un résumé (300 mots environ) avant le **15 avril 2021** à la rédaction de la revue *Terrain* : [terrain.redaction@cnrs.fr](mailto:terrain.redaction@cnrs.fr). Les articles complets sont à remettre pour le **1<sup>er</sup> septembre 2021**.

## Lectures

**ARENDRT HANNAH**, 2002 (1963).

*Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard.

**DOUGLAS MARY**, 2001 (1967).

*De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.

**GILBERT PAUL ROBERT**, 2018.

« Class, Complicity, and Capitalist Ambition in Dhaka's Elite Enclaves », *Focaal* n° 81, p. 43-57.

**GOFFMAN ERVING**, 1973.

*La mise en scène de la vie quotidienne*, t. I *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.

**KIESOW RAINER MARIA**, 2017.

« 'Le peuple est mort, vive le peuple !' Réflexions sur la responsabilité individuelle et collective dans les crimes nazis », *L'Homme* n° 223-224, p. 161-168.

**MARCUS GEORGE E.**, 1997.

« The Uses of Complicity in the Changing Mise-en-Scène of Anthropological Fieldwork », *Representations* n° 59, p. 85-108.

**PROBYN-RAPSEY FIONA**, 2007.

« Complicity, Critique and Methodology », *ARIEL* n° 38/2-3, p. 65-82.

**PUCCIO-DEN DEBORAH**, 2017.

« De la responsabilité », *L'Homme* n° 223-224, p. 5-32.

**SEDGWICK MITCHELL**, 2017.

« Complicit Positioning. Anthropological Knowledge and Problems of 'Studying Up' for Ethnographer Employees of Corporations », *Journal of Business Anthropology* n° 6/1, p. 58-88.

**TRUNDLE CATHERINE**, 2018.

« Uncomfortable Collaborations. The Ethics of Complicity, Collusion, and Detachment in Ethnographic Fieldwork », *Collaborative Anthropologies* n° 11/1, p. 89-110.

**WRIGHT FIONA**, 2018.

*The Israeli Radical Left. An Ethics of Complicity*, Philadelphia, University of Philadelphia Press.

---

## Bourses d'études postdoctorales

### Fondation Fyssen

#### Date limite 2 avril 2021

Les allocations d'études s'adressent à des chercheurs de niveau post-doctoral, travaillant dans les disciplines de recherche telles que l'éthologie, la psychologie, la paléontologie, l'archéologie, l'anthropologie sociale et la neurobiologie.

Ces allocations sont attribuées à des chercheurs de toutes nationalités, titulaires d'un doctorat étranger et qui souhaitent réaliser leur projet dans un laboratoire en France ; ou titulaires d'un doctorat français qui souhaitent réaliser leur projet dans un laboratoire à l'étranger (sont exclus les pays de co-tutelle)

## Conditions d'éligibilité

- . Débuter grâce à ce financement son premier stage post-doctoral.
- . Le bénéficiaire ne doit pas être déjà installé dans son laboratoire d'accueil depuis plus de 3 mois à la date du 1er septembre 2021.
- . Avoir 35 ans maximum le jour de la clôture de l'appel à candidature.
- . Être titulaire d'un doctorat de moins de deux ans au 1er septembre de l'année de candidature ou bien soutenir sa thèse au plus tard le 31 décembre de l'année de candidature.
- . Le candidat doit impérativement avoir soutenu sa thèse avant de commencer son stage post-doctoral.
- . Pour les laboratoires d'accueil situés en France : le bénéficiaire accueilli dans le cadre d'un contrat à durée déterminée devra s'assurer qu'une convention de co-financement pourra être signée entre la Fondation et le laboratoire pour couvrir, le coût du salaire brut.

Cette année, le Conseil scientifique portera une attention particulière à la faisabilité du projet dans le contexte spécifique de la pandémie liée à la Covid-19.

## Montant de l'allocation

Ces allocations, d'un montant annuel maximum de 40 000 euros, seront destinées à couvrir les frais d'hébergement, de séjour et d'assurance santé.

## Durée de l'allocation post-doctorale

De 12 mois non renouvelables, ou de 24 mois sous réserve de l'approbation du Conseil Scientifique après l'examen d'un rapport en fin de première année.

Le stage post-doctoral devra débuter au plus tôt le 1er septembre de l'année de candidature , et au plus tard en janvier de l'année suivante.

## Calendrier

**10 février 2021** : mise en ligne des formulaires de candidature

**2 avril 2021** : clôture des candidatures en ligne à 12:00 (midi) heure française (Gmt +1) ET date d'envoi du dossier papier complet en un exemplaire (strictement identique à la version web) à la Fondation par courrier (le cachet de la poste faisant foi).

Un email notifiant la bonne réception du dossier de candidature en ligne et du dossier papier sera adressé au candidat.

**mi juillet 2021** : envoi des résultats par courrier.

(source : <http://www.fondationfyssen.fr/fr/bourses-detudes/objectifs-et-attribution/>)